



Extrait du Association pour l'Économie Distributive

<http://www.economiedistributive.fr/Impunite-des-societes>

Lectures

# Impunité des sociétés transnationales

- La Grande Relève - N° de 1935 à nos jours... - De 2010 à nos jours - Année 2016 - N° 1179 - octobre 2016 -

Date de mise en ligne : mardi 3 janvier 2017

Date de parution : octobre 2016

## **Description :**

La dénonciation par le CETIM de l'impunité des multinationales qui violent les droits humains, mais profitent de privilèges "libéraux" pour influencer partout les grandes décisions politiques.

---

**Copyright © Association pour l'Économie Distributive - Tous droits réservés**

---

<span class='spip\_document\_1514 spip\_documents spip\_documents\_left' style='float:left; width:303px;'>

Depuis sa fondation en 1970, le CETIM <sup>[\*]</sup> étudie les problèmes posés par les sociétés transnationales (STN) et montre leur rôle néfaste dans la production de biens dans les pays du Sud : elle ne répond pas aux besoins élémentaires de leurs populations. La situation s'est encore aggravée, de plus en plus des STN violent les droits humains et le font dans une impunité quasi totale.

Dans sa brochure Impunité des sociétés transnationales, publiée en septembre 2016, le CETIM dénonce l'offensive du capital financier et la responsabilité des pays du Nord dans l'adoption de toute une série de normes internationales, tels les accords multilatéraux sur le commerce et les investissements, qui ignorent les droits humains. Les promoteurs de la mondialisation néolibérale ont ainsi élevé les STN au rang d'agents privilégiés du développement, et les privatisations massives des services publics en leur faveur ont renforcé leur position, au point qu'elles contrôlent désormais l'essentiel de la production et de la commercialisation des biens et des services à l'échelle mondiale, qu'elles ont une influence déterminante dans la plupart des décisions politiques et économiques, tout en échappant le plus souvent à toute poursuite judiciaire. Cette publication montre la nécessité et l'urgence d'avoir un instrument international qui impose des normes contraignantes au niveau mondial pour sanctionner les multinationales impliquées dans ces violations des droits humains et souligne l'importance pour les victimes d'obtenir réparation.

[\*] CETIM = Centre Europe - Tiers Monde, rue Amat 6, 1202 Genève, Suisse ; contact cetim.ch